

BULLETIN MUNICIPAL

N° 89

**REUNION DU
18 mars 2009**

Un instant de silence a été observé en hommage à Monsieur Yves LELEU.

A l'ordre du jour :

Délibération sur l'approbation du projet du presbytère et autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que pour la poursuite du projet de rénovation et de modification du presbytère, il faut que le Conseil approuve le projet et autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux. De plus, il faut désigner une personne signataire de la demande. Le Conseil Municipal approuve le projet à l'unanimité et autorise le dépôt du dossier. La personne signataire de la demande sera Monsieur Jacky VERBREGUE.

Convention de mission pour l'association Mod'emploi

Pour réaliser les travaux du presbytère, la solution du chantier-école a été retenue par le Conseil. Le démarrage du chantier est prévu pour le 01 juin 2009, et ce, pour une durée de 12 mois. Afin de mettre en place le projet, il est nécessaire de signer une convention avec Mod'emploi, l'association d'insertion qui a été retenue. Après lecture du devis des travaux et du mode de financement, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la dite-convention.

Désignation délégués pour les nouvelles commissions de la CCRAVH

Par une double délibération du 05 février 2009, la CCRAVH a décidé de créer 2 nouvelles commissions. Pour cela, chaque commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer comme délégué :

- Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
 - Délégué titulaire : Mr Gabriel BERLY
 - Délégué suppléant : Mr Jean-Paul LELEU
- Commission de travail pour suivre et modifier les statuts en cas de besoin de clarification des compétences actuelles de la CCRAVH ou d'ajout de nouvelles compétences
 - Délégué titulaire : Mr Jean-Paul LELEU
 - Délégué suppléant : Mr Gabriel BERLY

Modification des statuts du SIRA

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le comité syndical du SIRA a décidé la modification de ses statuts lors de sa séance du 29 décembre 2008. Celle-ci consiste à modifier les articles 2 et 2bis des statuts actuels afin de permettre à des communes non membres de transférer leur compétence assainissement collectif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIRA.

Vote du Budget Primitif 2009

Monsieur le Maire expose le budget primitif 2009, lequel reprend les grandes lignes budgétaires décidées lors de la précédente réunion. Les investissements 2009 concernent principalement le projet de rénovation et de modification du presbytère en 2 logements sociaux pour personnes âgées et les divers travaux de voirie (aménagement de trottoirs rue de l'église, goudronnage des rues Impasse Eustache de St-Pierre, Rue des carrières, la Placette, travaux rue de la mairie). Le Budget Primitif 2009 est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

Réunion du CCAS

Le Compte Administratif 2008 et le Budget Primitif 2009 ont été votés à l'unanimité en réunion ordinaire le 17 mars 2009. Pour l'année 2009, les actions suivantes ont été prévues :

- distribution de chocolats aux aînés le samedi 11 avril
- anniversaire de Madame Hélène LINE à la maison de retraite pour ses 100 ans
- repas des aînés le 13 septembre à la salle polyvalente
- distribution des colis de Noël le samedi 19 décembre

Le CCAS s'investira également en direction des enfants. Elle reprend à sa charge l'aide accordée aux parents pour les enfants qui fréquenteront un centre aéré pendant la période estivale.

Centre aéré 2009

Comme l'année dernière, le Conseil Municipal laisse le choix aux parents désirant mettre leurs

enfants dans un centre aéré pendant la période estivale du lieu de celui-ci. Une contribution sera apportée par la commune sur présentation de la facture acquittée. Le montant alloué sera celui de la différence entre le coût d'un enfant prioritaire et celui d'un enfant externe.

Signaleurs pour la course cycliste « les 4 jours de Dunkerque »

La course cycliste « les 4 jours de Dunkerque » traverse notre village le 06 mai 2009. A cette occasion, l'organisateur de cette manifestation nous demande la présence de 5 signaleurs du village. Pour les personnes intéressées, merci de se rapprocher rapidement de la mairie, muni de votre permis de conduire.

Vitesse rue de la chapelle

Suite à plusieurs plaintes sur la vitesse excessive des automobilistes rue de la chapelle, Monsieur le Maire demande au conseil s'il n'était pas judicieux de limiter cette route à 30 km/h. L'assemblée préfère commencer par un renforcement de la signalétique avec des panneaux à 50 km/h, puis avec des ralentisseurs si l'effet est concluant avec l'essai qui sera fait au niveau du Val.

Prochaine permanence voirie :

le mardi 24 mars de 17h30 à 18h

Informations diverses

- ↳ 29/03 : Parcours du cœur
- ↳ 05/04 : Ball-trap
- ↳ 26/04 : Bourse aux plantes
- ↳ 01/05 : Remise des médailles du travail
11h à la salle polyvalente